



L'HABITAT

Louer un logement

Vous êtes à la recherche d'une location pérenne ou saisonnière sur notre territoire ? Plusieurs informations pratiques vous attendent sur cette page !

Publié le 16 mars 2021

Dernière modification le 08 décembre 2025

Je souhaite une location sur le long terme

Logement social

Sur notre territoire, nous disposons d'un parc de logements sociaux en constant développement. Il représente 15 % du parc total de logements (en 2016). Notons que plus de 60 % du parc HLM se situe sur la commune d'Aix-les-Bains.

Pour réaliser une [demande de logement social, rendez-vous sur le site national dédié](https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index) (<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>).

Location dans le parc privé

Facilitez votre emménagement avec Action Logement !

Action logement peut vous aider à trouver un logement temporaire dans le cadre du dispositif "Louer pour l'Emploi".

Trouvez votre logement dans le parc privé et bénéficiez de services gratuits pour faciliter votre emménagement :

- **Besoin de présenter un garant ?** [VISALE](https://www.actionlogement.fr/la-garantie-visale) (<https://www.actionlogement.fr/la-garantie-visale>), un garant 100% gratuit qui facilite l'accès au logement et rassure votre propriétaire.
- **Une caution à verser ?** [L'AVANCE LOCA-PASS®](https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass) (<https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass>), un prêt gratuit pour financer votre caution lors de votre emménagement.
- **Une subvention pour payer son loyer ?** [l'aide MOBILI-JEUNE](https://www.actionlogement.fr/l-aide-mobilis-jeune) (<https://www.actionlogement.fr/l-aide-mobilis-jeune>) pour les alternants de moins de 30 ans.

Plus d'informations

<https://grand-lac.fr/au-quotidien/amenagement-et-developpement-du-territoire/habitat/louer-un-logement?>

> www.actionlogement.fr (<http://www.actionlogement.fr>)

> 0970 800 800

Je souhaite me loger pour la saison

Vous venez travailler sur notre territoire le temps d'une saison ?

- > Si vous avez moins de 30 ans, contactez le Foyer des jeunes travailleurs - Résidence Joseph Fontanet par mail : rifhabitatjeunes@aixlesbains.fr
- > Action Logement vous aide dans votre recherche de logement : [Conditions d'éligibilité & informations ici](https://www.actionlogement.fr) (<https://www.actionlogement.fr>)

Retrouvez toutes les informations qui vous aideront à trouver un logement saisonnier dans le [Guide d'accueil des saisonniers](#).

Je souhaite investir et louer avec Action Logement

Vous envisagez d'acheter un logement pour le louer afin de percevoir des revenus complémentaires? Vous souhaitez obtenir un prêt, mettre en location votre bien et sécuriser vos revenus locatifs? Découvrez les dispositifs mis en place par Action Logement pour faciliter votre investissement locatif.

Louer pour l'Emploi

L'offre Louer pour l'Emploi permet aux bailleurs privés de sécuriser gratuitement leurs revenus locatifs et de valoriser leurs investissements grâce à un prêt travaux à taux très attractif.

- > Jusqu'à 10 000 € pour tout type de travaux d'amélioration,
- > Jusqu'à 15 000 € pour des travaux de rénovation énergétique.

C'est une solution complète, gratuite, avec un choix de formules qui permet d'agir en faveur du lien emploi-logement en louant à un salarié du territoire. Une des formules proposée offre aux bailleurs la prise en charge des honoraires de mise en location s'ils confient leurs biens à un professionnel immobilier agréé. [Plus d'infos ici !](http://actionlogement.fr/louer-pour-emploi-bailleurs) (<http://actionlogement.fr/louer-pour-emploi-bailleurs>)

Garantie Visale

Action Logement se porte garant gratuitement pour le locataire, offrant ainsi aux bailleurs privés de nombreux avantages :

- > Garantie gratuite de loyers impayés durant toute la durée du bail,
- > Contrat obtenu rapidement et signature du bail avec le locataire en toute sérénité,
- > Prise en charge des dégradations locatives et des procédures contentieuses,
- > Démarches simples et sécurisées à effectuer directement en ligne.



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Les aides sont soumises à conditions et octroyées sous réserve de l'accord d>Action Logement Services. Elles sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par la réglementation en vigueur.



ALLER PLUS LOIN



SUR LE SITE

- › Aide à la rénovation énergétique
- › Maison de la justice et du droit



SUR INTERNET

- › Site internet de l'adil73
(<http://www.adil73.org/>)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.